

# Construction d'un référentiel de compétences infirmières

---

**Travail d'étude régional réalisé par :**

- **Le Comité d'Entente Régional Midi-Pyrénées du C.E.F.I.E.C.** (Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres)
- **la Délégation Régionale Midi-Pyrénées de l'A.F.D.S.** (Association Française des Directeurs des Soins)

# Composition du groupe de travail

## CHEF DE PROJET

**ROUCH Nicole** Directrice IFSI du CH du Val d'Ariège, Pamiers

## GROUPE DE TRAVAIL

- **BECK Chantal** D.S.S.I., CHU Toulouse
- **FERT Jocelyne** D.S.S.I., CH St Girons
- **GASSO Marie-Ange** Cadre Supérieur de Santé, CHU, Toulouse
- **GINESTE Dominique** Directrice IFSI, CRF, Toulouse
- **GRACIA Martine** Cadre de Santé IFSI, CH Marchant, Toulouse
- **LEDUC Geneviève** Cadre de Santé IFSI, Rodez
- **MARTINO Agnès** Cadre de Santé, IFSI, CH d'Albi
- **PERISSE Dominique** Cadre Supérieur de Santé IFSI, CHU, Toulouse
- **PIGNOL Anne-Marie** Cadre Supérieur de Santé, CHU, Toulouse
- **SABATIER Marie-Dominique** Cadre de Santé, MAPAD, Albi
- **LOUNISSI Jamila** Infirmière Médecine du Travail, CNES Service Médical, Toulouse
- **ODORICO Michèle** Responsable Technique des Infirmiers Conseil Général Haute-Garonne, Toulouse
- **GOULESQUE Sylvie** Infirmière Conseil Général, Toulouse
- **BOUCHERON Élisabeth** Cadre de Santé Soins Psychiatrie, Maison d'Arrêt de Seysses (Haute-Garonne)
- **LEROY Évelyne** Cadre de Santé Soins Psychiatrie, Maison d'Arrêt de Seysses (Haute-Garonne)
- **LAMAISON Liliane** Cadre de Santé, Soins Généraux, Maison d'Arrêt, Toulouse
- **CAUHAPE Jean-Louis** Infirmier Libéral Coordinateur, Le Fossat (Ariège)
- **BOUDES Francis** Cadre Supérieur de Santé, Psychiatrie, CH Marchant, Toulouse
- **DUVAL Michèle** Infirmière Conseillère Technique Régionale, Rectorat de Toulouse.

# Introduction

Le travail sur le référentiel de compétences infirmières engagé par le Comité d'Entente Régional Midi-Pyrénées sous la responsabilité de Nicole Rouch, présentant un intérêt national, a déjà été mis en ligne en tant que rapport d'étape. Aujourd'hui la réflexion est aboutie et le référentiel de compétences infirmières, élaboré avec la collaboration de Guy LE BOTERF, est présenté dans sa version finale.

Un bref rappel de la genèse de ce groupe de travail permettra au lecteur de situer la démarche engagée<sup>1</sup>. Le point de départ de la constitution de ce groupe de travail régional repose sur des échanges récurrents entre des cadres de santé de terrain et des cadres formateurs en IFSI. Ces échanges étaient centrés sur le décalage entre le profil des professionnels formés et celui des professionnels attendus. Le Comité d'Entente Régional Midi-Pyrénées a donc engagé au printemps 2002 une réflexion avec pour objectif d'élaborer un référentiel de compétences générales de l'infirmier/ère qui soit reconnu par l'ensemble des professionnels concernés, quel que soit leur secteur d'exercice.

Réunissant initialement des membres du C.E.F.I.E.C. et de l'A.F.D.S., ce groupe régional s'est très vite enrichi de représentants infirmiers des différents secteurs (santé scolaire, soins pénitentiaires, soins à domicile y compris libéral, médecine du travail, entreprises, santé publique, etc.).

Le groupe régional a dès lors établi un plan de travail consensuel tant en terme de méthodologie que de calendrier (de mars 2002 à septembre 2005), ce qui a permis des réajustements ponctuels en fonction de l'avancée de la réflexion.

## Grandes étapes du travail mené :

- Recherche d'une conception commune de la compétence et d'une trame généralisable d'un référentiel de compétences infirmières validée par Guy LE BOTERF, expert en management et en ingénierie des compétences.
- Élaboration des composantes du référentiel régional.
- Préparation de l'enquête régionale (construction par le groupe régional élargi de l'outil d'enquête, échantillonnage de la population à enquêter avec l'appui du service des statistiques de la D.R.A.S.S. Midi-Pyrénées, réalisation d'un pré-test qui a permis des réajustements de l'outil d'enquête, formalisation d'un protocole d'enquête et logistique).
- Consultation régionale auprès de l'échantillon de la population infirmière de tous les secteurs d'exercice.
- Traitement des données avec le logiciel Epi.info.
- Analyse des résultats, finalisation du travail par l'ensemble du groupe régional et Communication des résultats de l'enquête et du référentiel régional de compétences infirmières d'abord à l'échelon régional (D.R.A.S.S., C.E.F.I.E.C R2gion Midi-Pyrénées, partenaires des différents secteurs d'exercice infirmier) puis à l'échelon national (C.E.F.I.E.C. national). Il est à préciser que le Ministère de la santé a un exemplaire de ce référentiel de compétences depuis Juillet 2004, en attente des résultats de la consultation régionale.

---

<sup>d</sup>D'après le rapport de synthèse rédigé par le groupe Midi-Pyrénées, août 2005

## Méthodologie suivie

À partir du concept de compétence, la réflexion collective s'est attachée à identifier les composantes des schèmes opératoires, spécifiques du savoir agir infirmier dans des situations de travail données (démarche basée sur le cadre méthodologique défini avec Guy LE BOTERF),

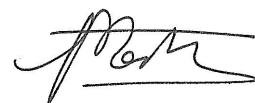
- Identification des compétences générales de l'infirmier(ère)
- Pour chaque compétence identifiée et définie :
  - d'abord, identification des critères de réalisation, classés selon la typologie suivante :
    - démarche / méthode / mode opératoire
    - relation au bénéficiaire
    - coopération avec les autres acteurs
    - sécurité / continuité
    - règles et engagements professionnels
  - puis, pour l'ensemble de ces critères de réalisation, énoncé des ressources nécessaires en terme de :
    - savoirs théoriques
    - savoirs faire méthodologiques
    - savoirs faire techniques
    - savoir faire relationnels

*indispensables à l'exercice du métier (= corpus de connaissances)*

- enfin, inventaire de critères de résultats selon la typologie :
  - pertinence
  - cohérence / synchronisation
  - acceptabilité / adhésion
  - efficience

*sachant que ces résultats ont été déclinés du point de vue des bénéficiaires.*

*Geneviève Roberton,  
Présidente du CEFIEC*



# Cadre général :

## Définition de la compétence :

Grand Larousse Universel :

Compétence : non féminin (latin *compétentia*, juste rapport)

« Capacité reconnue en telle ou telle matière en raison de connaissances possédées et qui donne le droit d'en juger ».

« Personne qualifiée ».

Selon Guy le Boterf, expert en management et développement des compétences :

« La compétence est un savoir-agir responsable et validé, qui nécessite pour gérer des situations professionnelles complexes et événementielles, de savoir choisir, combiner et mobiliser ses ressources propres. »

## Définition des soins infirmiers :

Dictionnaire des soins infirmiers

Dom. : Santé, Santé Mentale, Santé publique, Médecine.

« Ensemble de connaissances, de compétences et de techniques relatives à la conception et à la mise en œuvre d'actes infirmiers. Ils ont pour but de répondre aux besoins de santé d'une personne et/ou d'une collectivité et font l'objet de la discipline enseignée au personnel infirmier. »

# Compétences de l'infirmier :

## Pour :

- Soigner
- Encadrer
- Organiser et participer à des actions de recherche dans le domaine des soins infirmiers

1. Élaborer et mettre en œuvre un projet de soins individualisé
2. Gérer les activités de soins
3. Réaliser les soins techniques
4. Réaliser les soins éducatifs individualisés et/ou collectifs
5. Conduire des soins relationnels, notamment une relation d'aide et/ou de soutien psychologique avec le bénéficiaire
6. Former les stagiaires et les nouveaux arrivants
7. Contribuer à la valorisation et à l'évolution de l'exercice professionnel

- **Typologie des critères de réalisation :**

**CR1** – Démarche / méthode / mode opératoire

**CR2** – Relation au bénéficiaire

**CR3** – Coopération avec les différents acteurs de soins

**CR4** – Sécurité/continuité

**CR5** – Règles et engagement professionnel

- **Typologie des ressources :**

- savoirs

- savoirs faire :       . *methodologiques*  
                              . *techniques*  
                              . *relationnels*

- **Typologie des critères de résultats :**

1. Pertinence

2. Cohérence/synchronisation

3. Acceptabilité/adhésion

4. Efficience

Compétence n°1 :  
**Élaborer et mettre en œuvre un projet de soin individualisé**

**Critères de réalisation :**

<b>1 - Démarche / Méthode / Mode opératoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en utilisant la démarche de raisonnement clinique</li> <li>- en ajustant et en évaluant de façon permanente la réalisation individuelle et collective du projet</li> </ul>
<b>2 – Relation au bénéficiaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en expliquant au bénéficiaire la raison d'être de l'organisation des soins.</li> <li>- en recherchant et en identifiant de façon négociée la contribution du bénéficiaire et/ou de son entourage.</li> </ul>
<b>3 – Coopération avec les différents acteurs de soins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en identifiant le réseau d'acteurs pertinent et en le mobilisant en temps opportun autour d'une conception partagée de prise en charge.</li> </ul>
<b>4 – Sécurité / Continuité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en transmettant de façon continue des données orales et écrites significatives pour la continuité et la sécurité des soins</li> </ul>
<b>5 – Règles et engagement professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en appliquant les règles professionnelles et la démarche éthique</li> <li>- en identifiant et en s'engageant dans son champ d'activité professionnelle</li> </ul>

## Ressources :

<b>Savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- le concept de soin et les théories de soins</li><li>- la connaissance des projets de service et/ou du projet d'établissement et/ou projet d'équipe.</li><li>- les dispositions législatives sur l'information aux patients</li><li>- la démarche éthique</li><li>- la collaboration interdisciplinaire et la complémentarité des actions des différents partenaires de soins</li><li>- les textes législatifs sur le dossier du patient</li><li>- la démarche d'évaluation d'un projet : concept et étapes d'évaluation d'un projet</li><li>- l'économie de la santé : le système de soin et les orientations de la politique de santé.</li></ul>
<b>Savoirs faire méthodologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- appliquer la démarche de raisonnement clinique</li><li>- réaliser une observation clinique et en discerner les informations prioritaires</li><li>- sélectionner et transmettre de façon orale ou écrite les informations pertinentes pour suivre l'évolution du bénéficiaire</li></ul>
<b>Savoirs faire techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- concevoir, utiliser et/ou actualiser les outils de transcription et de suivi des soins pour une exploitation des données.</li></ul>
<b>Savoirs faire relationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- utiliser les techniques de communication et d'entretien</li></ul>

## Critères de résultats :

Un projet de soins individualisé :

<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- adapté au problème de santé diagnostiqué</li><li>- adapté au contexte du bénéficiaire (familial, socio-économique, culturel,...)</li></ul>
<b>Cohérence / Synchronisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- cohérent avec le projet de service et/ou d'équipe</li></ul>
<b>Acceptabilité / Adhésion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- compris et accepté par le bénéficiaire</li></ul>
<b>Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- optimisant le rapport coût/efficacité</li></ul>



## Compétence n°2 : Gérer les activités de soins

### Critères de réalisation :

<b>1 – Démarche / Méthode / Mode opératoire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- en planifiant les activités de soins en cohérence avec les projets de soins individualisés</li><li>- en programmant les priorités de soins</li><li>- en prévoyant les ressources matérielles nécessaires à la réalisation des activités de soins</li><li>- en contrôlant la réalisation des activités planifiées</li></ul>
<b>2 – Relation au bénéficiaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- en informant et/ou en négociant les choix d'organisation en fonction des besoins de la personne et des contraintes de la structure</li></ul>
<b>3 – Coopération avec les différents acteurs de soins</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- en coordonnant les activités avec celles des différents partenaires de soins</li><li>- en utilisant toutes les ressources des partenaires de soins dans le cadre de l'interdisciplinarité</li></ul>
<b>4 – Sécurité / Continuité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- en participant au contrôle et à l'évaluation de la qualité de l'organisation des activités de soins</li><li>- en réalisant la traçabilité des activités de soins</li></ul>
<b>5 – Règles et engagement professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- en organisant et en contrôlant les délégations des actes</li></ul>

## Ressources :

<b>Savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les différents modes d'organisation du travail infirmier : intérêts, limites, exigences...</li><li>- Politique de santé</li><li>- Textes législatifs (décrets relatifs aux actes professionnels, règles professionnelles)</li><li>- L'interdisciplinarité : concept de collaboration et repérage des champs de compétences des partenaires de soins</li><li>- Droit du patient</li><li>- Politique des vigilances sanitaires</li></ul>
<b>Savoirs faire méthodologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appliquer et/ou optimiser le mode d'organisation du travail de la structure</li></ul>
<b>Savoirs faire techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtriser les principaux outils de soins (référentiels, protocoles, guides, procédures...)</li><li>- Utiliser des outils informatisés de gestion et d'évaluation des soins, spécifiques à chaque secteur d'activité</li><li>- Appliquer les procédures de gestion de stock (biomédical, pharmacie...)</li></ul>
<b>Savoirs faire relationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Travailler en équipe pluridisciplinaire</li><li>- Utiliser les techniques de communication et d'entretien</li></ul>

## Critères de résultat :

Une organisation des soins performante :

<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- conforme à la programmation des activités de soins</li><li>- adaptée aux besoins du bénéficiaire</li></ul>
<b>Cohérence / Synchronisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- respectée dans le temps pour les activités prévues</li></ul>
<b>Acceptabilité / Adhésion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- comprise et acceptée par le bénéficiaire et les différents acteurs</li></ul>
<b>Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- utilisant de façon optimale toutes les ressources</li></ul>

## Compétence n°3 : Réaliser les soins techniques

### Critères de réalisation :

<b>1 - Démarche / Méthode / Mode opératoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en mobilisant ses connaissances professionnelles pour une prise de décision ou pour une pertinence dans l'application des prescriptions</li> <li>- en respectant la programmation établie</li> <li>- en appliquant avec dextérité les techniques de soins adaptées à la personne et à la situation</li> <li>- en appliquant les protocoles de soins</li> <li>- en évaluant les résultats des actions entreprises</li> </ul>
<b>2 – Relation au bénéficiaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en donnant une information éclairée au bénéficiaire</li> <li>- en négociant l'accord du bénéficiaire dans le cadre du contrat de soins</li> </ul>
<b>3 – Coopération avec les différents acteurs de soins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en coordonnant ses interventions avec celles des autres partenaires dans le cadre du projet de soin</li> </ul>
<b>4 – Sécurité / Continuité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en appliquant les procédures liées aux vigilances</li> <li>- en transmettant des informations orales et écrites significatives pour la continuité des soins</li> </ul>
<b>5 – Règles et engagement professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en œuvrant dans son champ de compétence et dans le respect de la vie et de la personne</li> </ul>

## Ressources :

<b>Savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Textes législatifs (décrets relatifs aux actes professionnels, règles professionnelles...)</li><li>- Procédures de vigilance : hémovigilance, bactériovigilance, pharmacovigilance...</li><li>- Connaissances théoriques sur les soins techniques acquises pendant la formation et actualisées</li><li>- Droits du patient</li><li>- Démarche d'évaluation de l'activité et de la qualité des soins</li></ul>
<b>Savoirs faire méthodologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utiliser le raisonnement clinique et la démarche de soin</li><li>- Utiliser les outils de soins (banque de données, protocoles, fiches techniques, documents nécessaires au suivi du bénéficiaire)</li><li>- Évaluer la qualité de ses propres pratiques de soin</li></ul>
<b>Savoirs faire techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utiliser les connaissances pratiques sur les soins techniques acquises pendant la formation et actualisées</li></ul>
<b>Savoirs faire relationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utiliser les techniques de communication et d'entretien</li></ul>

## Critères de résultats :

Des soins de qualité :

<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- adaptés au problème de santé</li></ul>
<b>Cohérence / Synchronisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- conformes avec le projet de soin individualisé</li></ul>
<b>Acceptabilité/ Adhésion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- négociés avec le bénéficiaire</li></ul>
<b>Efficiences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- réalisés dans le temps imparti</li><li>- réalisés selon les normes de qualité établies</li></ul>

**Compétence n°4 :  
Réaliser les soins éducatifs individualisés et/ou collectifs**

**Critères de réalisation :**

<p><b>1 - Démarche / Méthode / Mode opératoire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en utilisant la démarche d'éducation pour la santé</li> <li>- en prévoyant les ressources nécessaires à la réalisation du projet éducatif</li> </ul>
<p><b>2 – Relation au bénéficiaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en recherchant l'adhésion et/ou la participation au projet éducatif de la personne ou de la population bénéficiaire</li> </ul>
<p><b>3 – Coopération avec les différents acteurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en participant à la formalisation et à la réalisation du projet éducatif en équipe pluridisciplinaire</li> <li>- en communiquant le projet aux acteurs concernés</li> <li>- en mobilisant les différents acteurs participant au projet éducatif</li> </ul>
<p><b>4 – Sécurité / Continuité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en transmettant des informations orales et écrites significatives pour la continuité du projet éducatif</li> </ul>
<p><b>5 – Règles et engagement professionnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en œuvrant dans son champ de compétences et dans celui de l'éthique professionnelle</li> </ul>

## Ressources :

<b>Savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Textes professionnels (décrets relatifs aux actes et règles professionnelles),</li> <li>- Politique sociale et de santé</li> <li>- Références législatives prévalentes dans l'exercice professionnel,</li> <li>- Santé publique (sociologie, épidémiologie, statistiques, orientations de la politique de santé...)</li> <li>- Orientation des politiques institutionnelles</li> <li>- Concepts et théories de l'apprentissage y compris de l'évaluation</li> <li>- Méthodologie de la démarche éducative.</li> </ul>
<b>Savoirs faire méthodologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer la méthodologie de la démarche éducative</li> <li>- Appliquer les méthodes d'apprentissage et d'évaluation</li> </ul>
<b>Savoirs faire techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser ou créer les outils d'apprentissage</li> <li>- Utiliser ou créer les outils d'évaluation.</li> <li>- Utiliser ou créer les outils de communication</li> <li>- Mettre en œuvre les techniques d'animation de groupe et d'entretien</li> </ul>
<b>Savoirs faire relationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des attitudes et des capacités propices à l'utilisation des techniques relationnelles</li> </ul>

## Critères de résultats :

Un projet éducatif individualisé ou collectif :

<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapté aux besoins de la personne ou de la population bénéficiaire</li> </ul>
<b>Cohérence / Synchronisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conforme aux orientations de la politique de santé publique et institutionnelle</li> </ul>
<b>Acceptabilité / Adhésion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compris et accepté par la personne ou le groupe de personnes</li> </ul>
<b>Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visant à maintenir ou modifier et/ou améliorer le comportement des individus ou de la population</li> </ul>

## **Compétence n°5 : Conduire des soins relationnels notamment une relation d'aide et/ou de soutien psychologique**

### **Critères de réalisation :**

<b>1 - Démarche / Méthode / Mode opératoire</b>	- En adaptant les techniques relationnelles à la personne ou au groupe et à la situation de soin
<b>2 – Relation au bénéficiaire</b>	- En favorisant les conditions nécessaires à la relation - En recherchant l'adhésion du bénéficiaire dans le cadre du contrat de soins
<b>3 – Coopération avec les différents acteurs de soins</b>	- En partageant la politique de soin relationnelle définie par le service
<b>4 – Sécurité/Continuité</b>	- En transmettant les informations orales et écrites significatives pour la continuité des soins
<b>5 – Règles et engagement professionnels</b>	- En œuvrant dans son champ de compétences, dans le respect de la personne et dans le respect de la confidentialité. - En analysant son propre positionnement professionnel dans l'utilisation des différentes techniques relationnelles

## Ressources :

<b>Savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre réglementaire d'exercice professionnel :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit et information de la personne (lois, chartes..)</li> <li>• Code de santé publique</li> <li>• Textes législatifs relatifs aux actes professionnels et règles professionnelles, éthique professionnelle.</li> <li>• Concept de communication et de relation d'aide</li> <li>• Sciences humaines : psychologie, sociologie, ethnologie, anthropologie</li> <li>• Concepts et théories de soin</li> </ul> </li> </ul>
<b>Savoirs faire méthodologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le raisonnement clinique, la démarche de soin et la démarche éthique</li> </ul>
<b>Savoirs faire techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques de communication</li> <li>• Techniques d'animations de groupe</li> <li>• Techniques d'entretien</li> <li>• Outils d'évaluation du soin relationnel</li> </ul> </li> </ul>
<b>Savoirs faire relationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développer des attitudes et des capacités propices à l'utilisation des techniques relationnelles</li> <li>- Participer à des groupes d'analyse de pratiques, de paroles et/ou de supervision.</li> </ul>

## Critères de résultats :

Une conduite de soins relationnels de qualité :

<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptée aux besoins d'aide du bénéficiaire</li> </ul>
<b>Cohérence / Synchronisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conforme au projet de soins individualisé</li> </ul>
<b>Acceptabilité / Adhésion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Négociée avec le bénéficiaire selon des indicateurs préalablement définis.</li> </ul>
<b>Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conforme aux indicateurs définis avec le patient</li> </ul>



## Compétence n°6 : Former les stagiaires et les nouveaux arrivants

### Critères de réalisation :

<b>1 - Démarche / Méthode / Mode opératoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En organisant l'accueil du stagiaire et du nouvel arrivant</li> <li>- En mettant en œuvre le contrat d'encadrement défini en équipe (identification des acquis, objectifs en lien avec la spécificité du lieu d'exercice, organisation tutorat, étapes d'évaluation...)</li> <li>- En mesurant avec le stagiaire ou le nouvel arrivant l'écart entre l'attendu du contrat d'apprentissage et le réalisé</li> <li>- En favorisant l'auto évaluation pour un réajustement du réalisé</li> </ul>
<b>2 – Relation au bénéficiaire (stagiaire / nouvel arrivant)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En intégrant le stagiaire ou le nouvel arrivant dans le projet d'équipe et/ou dans le projet de service</li> </ul>
<b>3 – Coopération avec les différents acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En mobilisant les personnes ressources dans le cadre de l'interdisciplinarité</li> </ul>
<b>4 – Sécurité / Continuité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En transmettant les savoirs, les savoirs faire procéduraux et les valeurs éthiques nécessaires à l'exercice de la profession</li> </ul>
<b>5 – Règles et engagement professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En participant activement à l'accompagnement pédagogique, dans son champ de compétence et dans celui de l'éthique professionnelle</li> </ul>

## Ressources :

<b>Savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Références législatives prévalentes dans le secteur de l'exercice professionnel,</li><li>- Textes législatifs réglementant les actes professionnels, les règles professionnelles et la formation professionnelle</li><li>- Concept de soins et valeurs professionnelles</li><li>- Concepts et théories de l'apprentissage y compris l'évaluation</li><li>- Organisation institutionnelle (charte, organigramme, règles de fonctionnement spécifiques au lieu d'exercice...)</li></ul>
<b>Savoirs faire méthodologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Repérer les processus d'apprentissage</li><li>- Conduire le contrat d'encadrement défini avec le stagiaire ou le nouvel arrivant</li><li>- Utiliser les méthodes d'évaluation</li></ul>
<b>Savoirs faire techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appliquer les principes pédagogiques d'encadrement</li><li>- Utiliser les outils d'évaluation</li></ul>
<b>Savoirs faire relationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer des attitudes propices à une relation pédagogique adaptée au stagiaire et/ou au nouvel arrivant</li></ul>

## Critères de résultat

L'atteinte des objectifs de stage ou d'intégration définis dans le contrat d'encadrement

<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adaptée au niveau d'apprentissage du stagiaire et/ou aux attentes du secteur d'exercice pour le nouvel arrivant</li></ul>
<b>Cohérence / Synchronisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Conforme aux exigences du contrat d'encadrement ou d'intégration</li></ul>
<b>Acceptabilité / Adhésion</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprise et reconnue par le stagiaire ou le nouvel arrivant</li></ul>
<b>Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favorisant la mobilisation des savoirs attendus pour un exercice de qualité</li></ul>

## **Compétence n°7 : Contribuer à la valorisation et à l'évolution de l'exercice professionnel**

### **Critères de réalisation :**

<b>1 - Démarche / Méthode / Mode opératoire</b>	- En contribuant à la mise en œuvre des démarches qualité
<b>2 – Relation au bénéficiaire</b>	- En intégrant les attentes des bénéficiaires dans l'évolution de la politique de soin
<b>3 – Coopération avec les différents acteurs</b>	- En partageant son expérience et ses acquis en vue d'un enrichissement collectif
<b>4 – Sécurité / Continuité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En actualisant ses connaissances</li> <li>- En évaluant ses pratiques professionnelles</li> <li>- En transférant les savoirs professionnels pour la continuité et la promotion de l'exercice infirmier</li> </ul>
<b>5 – Règles et engagement professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En participant à des activités de formation</li> <li>- En participant à des activités de recherche</li> <li>- En s'engageant dans la dynamique d'instances professionnelles nationales et/ou internationales</li> </ul>

## Ressources :

<b>Savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Historique de la profession</li> <li>➤ Différents programmes de la formation initiale</li> <li>➤ Différents concepts et théories de soins</li> <li>➤ Cadre réglementaire + Références législatives prévalentes...</li> <li>➤ Instances professionnelles représentatives</li> </ul> </li> <li>- Dictionnaire en soins infirmiers</li> <li>- Politiques sanitaires et sociales françaises et européennes</li> <li>- Démarche et méthodologies de recherche</li> <li>- Publications professionnelles</li> </ul>
<b>Savoirs faire méthodologiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des méthodologies de recherche documentaire, recherche appliquée...</li> </ul>
<b>Savoirs faire techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les procédures et les outils professionnels référencés</li> <li>- Utiliser des méthodes de diffusion des savoirs infirmiers (orales et écrites)</li> <li>- Créer de nouvelles procédures ou outils</li> </ul>
<b>Savoirs faire relationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des attitudes propices au partage des savoirs infirmiers pour la promotion et l'évolution de la profession.</li> </ul>

## Critères de résultat :

La participation à l'optimisation de la qualité des soins :

<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptée aux besoins de la population</li> </ul>
<b>Cohérence / Synchronisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conforme aux politiques de santé</li> <li>- Inscrite dans une dynamique d'évolution</li> </ul>
<b>Acceptabilité / Adhésion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnue par tous les partenaires du système de santé</li> </ul>
<b>Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enrichissant la pratique professionnelle au service des professionnels et des bénéficiaires de soins</li> <li>- Promouvant la mise en œuvre des soins infirmiers répondant aux attentes et aux besoins des usagers</li> </ul>